



ADHÉRER

En adhérant à EPI, vous exprimez auprès des instances décisionnaires que nos projets sont nécessaires.

La cotisation annuelle est à partir de 20 €.


Vos dons soutiennent les projets EPI et financent une amélioration de la qualité de vie dans les structures que l'association accompagne.



POUR EN SAVOIR PLUS...

 <https://associationepi.com>

 epi.assoc@hotmail.com

 06 09 72 28 51

 30 rue du Nivelon
38760 VARCES



ÊTRE BÉNÉVOLE

Le bénévolat, c'est participer à porter nos projets jusqu'à leur concrétisation.

Vous pouvez contribuer aux différents projets et apporter votre pierre à l'édifice. Tous les groupes de travail EPI sont ouverts aux adhérents.

Contactez-nous si un sujet vous intéresse ! Venez voir, vous découvrirez une belle entraide entre familles vivant avec un proche atteint d'épilepsie sévère.

Aidez EPI à donner vie à ses projets !



Flashez-moi !

Épilepsie Progression Intégration



Ne pas jeter sur la voie publique - Avril 2025

EPI est membre fondateur de la fédération nationale EFAPPE épilepsies

 efappe.epilesies.fr

EPI participe au Collectif Épilepsie Auvergne-Rhône-Alpes (neurologues, établissements, associations), contribue aux actions pour améliorer les soins des personnes épileptiques, informe pour une évaluation et une compensation équitable du handicap épileptique.

Ensemble construisons un avenir pour les adultes handicapés par des épilepsies sévères avec troubles associés.

Pour adultes avec épilepsie sévère et troubles associés

EPI œuvre en Auvergne Rhône-Alpes

L'avenir en partage

L'ÉPILEPSIE, UNE MALADIE NEUROLOGIQUE

L'épilepsie est une affection neurologique qui touche 1 % de la population française.

La forme, l'intensité et les fréquences des crises ainsi que les troubles induits par la maladie, varient considérablement d'un individu à l'autre.

L'ÉPILEPSIE SÉVÈRE, UNE MALADIE HANDICAPANTE

Pour la majorité des personnes épileptiques, un traitement médicamenteux quotidien empêche les crises avec des répercussions minimales sur la qualité de vie.

Mais 30 % des personnes épileptiques sont pharmaco-résistantes, le traitement ne contrôle pas totalement leurs crises. L'imprévisibilité des crises crée un handicap. Il peut être sévère lorsque les crises présentent un risque morbide et que la personne ne peut ni alerter ni se protéger. Les conséquences sont alors lourdes jusqu'à altérer profondément le développement de l'enfant, les aptitudes de l'adulte, avec des troubles associés ; déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique ou autres troubles du neurodéveloppement, handicap moteur, troubles psychiques, difficultés cognitives.

LA MISSION DE L'ASSOCIATION EPI

L'association EPI veut apporter une réponse concrète aux besoins de ces adultes qui doivent bénéficier d'un soutien constant renforcé (lieu adapté, présence permanente, geste infirmier imprévisible 24h/24, etc...).

EPI est une association régionale reconnue d'intérêt général. Créée en 2003 par des proches de personnes handicapées par leur épilepsie sévère, trois principes guident ses actions :

- Adapter l'accueil de chaque adulte selon son évolution personnelle,
- Inclure au maximum les établissements dans la vie de leur environnement,
- Assurer la prise en charge de l'épilepsie sans centrer la vie sur la maladie.

EPI agit pour faire reconnaître et prendre en compte les spécificités de cette maladie handicapante.

EPI œuvre pour la création de lieux de vie, d'activités, de travail, qu'elle accompagne dans la durée, sans en être gestionnaire.

L'enjeu est de proposer, aux adultes handicapés par des épilepsies sévères, un cadre qui favorise le maintien et le développement de leurs compétences, leur autodétermination et leur insertion dans la société selon leurs capacités.

ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, POUR QUE CHACUN S'ÉPANOUISSE



2
ÉTABLISSEMENTS
créés à l'initiative
d'EPI



80 ADULTES
(+ 4 PLACES TEMPORAIRES)
résident dans ces FAM (Foyers d'Accueil Médicalisé)

2009

Les 4 Jardins
St-Etienne de St-Geoirs (38),
géré par la Fondation Partage et Vie.

2018

Les Passerelles de la Dombes
Tramoye (01),
géré par l'association ORSAC.



VOS BESOINS, LES ACTIONS EPI...

- ▶ **EPI accompagne ces deux FAM** : financement de projets portés par les résidents et les professionnels et collaboration active avec les gestionnaires dans les objectifs d'évolution.
- ▶ **EPI défend la spécificité épilepsie sévère et troubles associés** et les moyens nécessaires pour les adultes concernés, qu'ils vivent dans ces établissements, dans un autre ou au domicile familial.
- ▶ **EPI milite pour des places de MAS** associées aux 2 établissements existants.
- ▶ **EPI veut qu'aidants et aidés aient accès à un répit** adapté à l'épilepsie sévère et troubles associés. Les lieux de répit existants ne répondent pas aux besoins.
- ▶ **EPI organise des événements** pour faire connaître l'épilepsie sévère et récolter des fonds.

Trop d'adultes sont dans des établissements inadaptés à leurs besoins ou contraints au domicile parental ! Trop d'aidants manquent de soutien !

Vous êtes concernés ? Faites connaître vos besoins, rejoignez l'association EPI pour construire ensemble un avenir pour les adultes atteints d'épilepsie sévère et troubles associés.

Votre adulte est dans l'un des FAM pour épileptiques ? Vous avez le souci qu'il continue à être bien accueilli ? Rejoignez l'association EPI pour cela.